### MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

## Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies École nationale supérieure des mines de Douai

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

# Arrêté du 10 juin 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 91-1036 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Douai (Mines Douai), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 10 février 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai;

Sur proposition du ministre chargé du budget,

Arrête:

#### Article 1er

M. Pineau (Bernard), administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances publiques de Nord - Pas-de-Calais et du département du Nord, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai, en qualité de représentant de l'État, en remplacement de M. Ratel (Christian), pour la durée du mandat restant à courir.

### Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Douai est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation : Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, L. ROUSSEAU